

# Lettonie



Capitale	Riga
Langue(s)	Letton
Monnaie	€uro
Superficie	64 573 km <sup>2</sup>
Population	1 934 379 habitants
Densité de la population	29.96 habitants / km <sup>2</sup>
PIB (2018)	34.849 Mrd \$
Parc automobile en 2016	753.373
Longueur du réseau routier	72 440 kms
Nb de véhicule pour 1000 habitants	389
Fuseau horaire	GMT + 2
Nombre de tués sur la route en 2017	70 pour un million d'habitants

## L'EXPERTISE AUTOMOBILE EN LETTONIE

La formation du système du MTPLI a commencé depuis début 1995 lorsqu'il a été demandé à l'inspection de supervision des assurances, affiliée au ministère des finances, de commencer un travail préparatoire afin de créer le système TPLI. Le lancement du système MTPLI en Lettonie a été introduit le 1<sup>er</sup> Septembre 1997 lorsque la loi sur l'assurance responsabilité civile obligatoire pour les usagers nationaux adoptée par la Saeima\* le 25 Mars 1997 est totalement entrée en vigueur. L'assurance responsabilité civile des propriétaires de véhicules ainsi que le paiement des indemnités d'assurance pour les sinistrés de la route a commencé le 1<sup>er</sup> Septembre 1997. Le 1<sup>er</sup> Juillet 1998, la Lettonie est devenue membre officiel du système de la carte verte. Des changements essentiels sur l'application du système d'assurance obligatoire responsabilité civile ont été introduits lorsque la Lettonie a rejoint l'Union Européenne. Le 1<sup>er</sup> Mai 2004, la nouvelle loi sur l'assurance RC pour les propriétaires de véhicules nationaux (adoptée par le parlement Letton le 7 Avril 2004) est entrée en vigueur. Cette loi répond aux exigences des directives européennes.

La STZELNA, association nationale lettone a été créée le 16 Octobre 2001 à Riga (Lettonie). La STZELNA a contribué à diverses consultations législatives et réglementaires, comme par exemple la loi d'assurance RC automobile et les réglementations concernant les secteurs du transport et de la réparation automobile. La STZELNA a mis en place : l'estimateur technique automobile (3<sup>e</sup> niveau de la norme nationale) et l'expert technique en transport terrestre (4<sup>e</sup> niveau de la norme) et des standards d'experts techniques en transports terrestres. Après avoir validé certaines connaissances théoriques et pratiques, les membres de STZELNA reçoivent un certificat de conformité.

Aujourd'hui les partenaires de STZELNA sont:

- L'association officielle des concessionnaires Lettons
- LR Bureau des assurances auto
- Chambre de l'artisanat Lettonne
- Concessionnaires
- Entreprises de réparation automobile
- Compagnies d'assurances
- Organisations publiques et étatiques

STZELNA organise la certification et la formation (amélioration des compétences professionnelles) des experts pour les usagers automobiles nationaux.

Aujourd'hui le système de management qualité dans notre pays est le suivant:

„Législations étatiques sur l'examen technique de véhicules automobiles et la certification des experts techniques”.

\*MTPLI: Contrat d'assurance obligatoire responsabilité civile, \*TPLI: Contrat d'assurance responsabilité civile, \*SAIEMA: Parlement unicaméral Letton

## Associations Professionnelles

**STZELNA**

*Dernière mise à jour  
17 / 09 / 2019*